



Est-ce le bon de commande ou la facture qui fait foi ?

Par **caroline24**, le **02/06/2010** à **10:43**

Bonjour,

J'ai passé sur le net une commande pour des produits de consommation courante.

Il me fallait 2 500 pièces d'un objet vendu en paquets de 250.

J'en ai donc commandé 10 paquets. Il est bien stipulé sur le bon de commande 10 paquets de 250. J'ai reçu 10 paquets de 100 pièces !

Le SAV me dit qu'il y a eu un bug informatique sur le bon de commande et que j'ai commandé 10 paquets de 100 pièces. Ils ne veulent rien entendre et me disent que c'est la facture qui fait foi (qui mentionne bien sûr 10 paquets de 100 pièces).

Le préjudice financier n'est pas énorme (une trentaine d'euros) mais le principe est écoeurant (je pense que l'erreur vient du site web et qu'ils l'ont corrigée depuis).

Ai-je un recours ?

Merci de m'éclairer sur la question.